

DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE  
Bureau des élections et de la réglementation

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL FIXANT LA LISTE GÉNÉRALE DES ÉLECTEURS  
POUR L'ÉLECTION DES MEMBRES DE LA CHAMBRE RÉGIONALE  
DES MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU CENTRE-VAL DE LOIRE  
AU TITRE DE L'ANNÉE 2021

La préfète du Loiret  
Chevalier de la Légion d'honneur

VU le code de l'artisanat,

VU le code électoral,

VU le code de justice administrative,

VU le code pénal,

VU le code du travail,

VU le décret n° 99-433 du 27 mai 1999 modifié, relatif à la composition des Chambres de Métiers et à leur élection,

VU le décret du 10 février 2021 nommant Madame Régine ENGSTRÖM, ingénieure générale des ponts des eaux et forêts de classe exceptionnelle, préfète de la région Centre – Val de Loire, préfète du Loiret,

VU l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> avril 2021 fixant les dates de scrutin et de la campagne électorale en vue du renouvellement quinquennal des membres des chambres de métiers et de l'artisanat et de leurs chambres de niveau départemental,

VU l'arrêté préfectoral du 27 juillet 2021 portant délégation de signature à Monsieur Benoît LEMAIRE, secrétaire général de la préfecture du Loiret,

VU le récépissé de dépôt de la liste définitive des électeurs délivré le 19 août 2021,

SUR la proposition du secrétaire général de la préfecture du Loiret,

A R R Ê T É

ARTICLE 1ER : la liste générale des électeurs, pour les élections des membres de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat du Centre-Val de Loire, est arrêtée le jeudi 19 août 2021.

Le nombre total des électeurs est de 61000, selon la répartition suivante, dans chaque catégorie :

- Alimentation : 7052
- Bâtiment : 23046
- Fabrication : 9876
- Services : 21026.

La répartition des électeurs par section départementale et par catégorie figure en annexe du présent arrêté.

ARTICLE 2 : le secrétaire général de la préfecture du Loiret est chargé de l'exécution du présent arrêté dont une copie sera notifiée à M. le Président de la chambre régionale des métiers et de l'artisanat du Centre-Val de Loire.

Fait à Orléans, le 23 août 2021

La Préfète  
 Pour la Préfète et par délégation  
 le Secrétaire Général  
 sous-préfet d'Orléans  
 signé Benoît LEMAIRE

#### ANNEXE

<b>Nombre d'électeurs pour l'élection de la Chambre régionale des métiers et de l'artisanat du Centre-Val de Loire Scrutin de 2021</b>						
<b>CMA</b>	<b>Alimentation</b>	<b>Bâtiment</b>	<b>Fabrication</b>	<b>Services</b>	<b>TOTAL</b>	<b>Dont métiers d'art</b>
18	931	2745	1233	2577	7486	74
28	1016	3852	1554	3727	10149	267
36	738	1769	1003	1865	5375	109
37	1903	5550	2519	4645	14617	218
41	1146	3205	1421	2863	8635	95
45	1318	5925	2146	5349	14738	204
<b>REGION</b>	<b>7052</b>	<b>23046</b>	<b>9876</b>	<b>21026</b>	<b>61000</b>	<b>967</b>

*Suite à établissement des listes définitives d'électeurs déposées le 19/08/2021 en préfecture du Loiret*